

Faculté de Sciences Economiques Université de Poitiers

[#]

Etudier à l'étranger

[Principe de l'échange universitaire](#) [#principe]

[Candidature et sélection](#) [#candidature]

[Préparation linguistique](#) [#preparation]

[IELTS \(International English Language Testing System\)](#) [#ielts"]

[Programmes d'échanges](#) [

<http://sceco.univ-poitiers.fr/international/etudier-a-l-etranger/programmes-d-echanges/programmes-d-echanges-743901.kjsp?RH=1349946125427>]

[Aides financières](http://sceco.univ-poitiers.fr/international/etudier-a-l-etranger/aides-financieres-1355081.kjsp?RH=1349946125427) [<http://sceco.univ-poitiers.fr/international/etudier-a-l-etranger/aides-financieres-1355081.kjsp?RH=1349946125427>]

Principe de l'échange universitaire

L'étudiant est inscrit à l'université de Poitiers auprès de laquelle il acquitte ses droits d'inscription et est exonéré des frais de scolarité dans l'université d'accueil.

Un semestre vaut 30 crédits ECTS et une année universitaire complète 60 crédits ECTS. Les étudiants bâtissent leur programme de cours et séminaires (contrat pédagogique) pour ajuster le nombre de leurs crédits à la durée de leur séjour. Le contrat pédagogique établi par l'étudiant (en concertation avec l'enseignant coordonnateur du département) devra être validé et signé par l'étudiant, l'université d'origine et l'université d'accueil. Seuls les enseignements figurant sur ce contrat seront reconnus au retour de la mobilité.

A l'issue de la période de mobilité, les résultats obtenus (crédits ECTS) dans l'université d'accueil seront pris en compte par l'université de Poitiers pour la validation et l'obtention du diplôme.

Candidature et sélection

Chaque étudiant devra constituer un dossier en complétant un formulaire et en joignant une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi que les relevés de notes universitaires.

Critères de sélection retenus :

la motivation du candidat

les résultats universitaires

le niveau en langue

le nombre de places disponibles pour la destination souhaitée

Préparation linguistique

Possibilité de parfaire ou approfondir ses connaissances en langues au centre multimédia (travail en autonomie) de la Maison des Langues [/etudiants/services-et-ressources-gratuits-en-langues/centre-de-ressources-sur-le-campus/centre-de-ressources-sur-le-campus-11320]

Possibilité de suivre, avant la rentrée, les cours intensifs proposés par certaines Universités d'accueil : cours pouvant être payants à l'attention des étudiants internationaux.

Dans le cadre du programme Erasmus+, mise en place d'une plateforme linguistique. Après sa sélection, l'étudiant devra obligatoirement se tester en langue sur la plateforme ; si le niveau est jugé insuffisant l'étudiant pourra bénéficier de cours gratuits en ligne grâce à l'allocation d'une licence de cours (valable le temps de la mobilité). Ce test sera également obligatoire au retour de la mobilité afin de mesurer les progrès réalisés.

IELTS (International English Language Testing System)

La Maison des Langues de l'Université organise chaque année (à l'attention notamment des étudiants partant aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni) une session du test d'anglais IELTS. Plus d'informations sur le site de la Maison des Langues [/etudiants/services-et-ressources-gratuits-en-langues/centre-de-ressources-sur-le-campus/centre-de-ressources-sur-le-campus-11320].



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr